

AVIS DE COURSE ET REGLES 2021

Nautic Paddle 11^{ème} édition

4 et 5 décembre 2021 - Traversée de Paris d'Est en Ouest sur la Seine en Stand Up Paddle.

Organisé par :

Nautic – Salon Nautique International de Paris

Nautic Festival SA

10 Quai d'Austerlitz

75013 Paris



5 DEC 2021
PARIS
Nautic
PADDLE
1000 PARTICIPANTS
11^e EDITION

Inscriptions sur
NAUTICPADDLE.COM

Partenaire officiel

VOLVO



NAUTIC FESTIVAL



Table des matières :

1. GENERALITES :	3
2. PROGRAMME :	5
3. REGLES :	6
3.1 PREAMBULE.....	6
3.2 INFORMATIONS UTILES	6
3.3 INSCRIPTION	7
3.3.1 Demandes d’inscription :.....	7
3.3.2 Eligibilité des demandes d’inscription :.....	8
3.3.3 Répartition des 900 places :	8
3.4 CATEGORIES → DIVISIONS	9
3.4.1 : Règles de classement des compétiteurs :	10
3.5 REGLES DE COURSE	10
3.5.1 Lors des briefings seront précisés :	10
3.5.2 Règles spéciales :	10
4. CLASSEMENTS :	12
4.1 LES DIFFERENTS CLASSEMENTS.....	12
4.2 ATTRIBUTION DES POINTS.....	13
4.2.1 Attribution des points pour les Divisions PRO et LOISIR :	13
5. LOGISTIQUE	14
5.1 STAND UP PADDLE.....	14
5.2 PAGAIES ET ACCESSOIRES.....	14
5.3 SAC ET EFFETS PERSONNELS	14
6. JURY & RECLAMATION	15
7. DIVERS	15
7.1 QUESTIONS FREQUENTES.....	15
7.2 ADRESSES UTILES.....	16

1. GENERALITES :

- A. Compétition de "Stand Up Paddle" en solitaire (1 personne par planche).
Les planches à plusieurs personnes sont interdites sauf accord de l'Organisation. Ces planches ne seront pas classées.
- B. Organisée par le 60^{ème} Nautic – Salon Nautique International de Paris.
- C. Inscriptions limitées à 1 000 compétiteurs pour l'ensemble des 2 Divisions. Les modalités d'inscription sont définies ci-après → article 3.3
- D. Inscriptions ouvertes dans la "Division PRO" ou dans la "Division LOISIR" → article 3.4
- E. Frais d'inscription : 70 € TTC.
- F. Certificat médical d'aptitude à la pratique en compétition du Stand Up Paddle obligatoire ou licence de Surf en compétition (France ou International) en cours de validité, daté de moins d'un an à la date du 5 décembre 2021.
- G. Age minimum : 13 ans au 5 décembre 2021.
- H. La Division LOISIR Juniors regroupe les compétiteurs de moins de 15 ans au 5 décembre 2021.
- I. Autorisation parentale pour les mineurs obligatoire.
- J. Le Nautic Paddle 2021 ne comporte qu'1 seule manche sur la Seine
C'est une course en flotte.
Tous les compétiteurs, LOISIR, PRO, femmes, hommes et juniors partent en même temps.
Le départ est de type "mass-start".
- K. Les planche de SUP doivent avoir une longueur comprise entre 10'6" et 14'.
- L. Le port d'une combinaison est obligatoire.
Cette combinaison doit couvrir au minimum les jambes, les cuisses, le torse et le dos.
- M. 1 leash reliant le compétiteur à son SUP obligatoire.
- N. Le dossard de l'épreuve doit obligatoirement être porté.
Le dossard doit être porté au-dessus de tout autre équipement (y compris sac à dos).
NB : pour les compétiteurs déguisés, sous réserve d'en faire la demande lors de l'inscription, une tolérance pourra être accordée par la Direction de Course.
- O. Respect permanent de l'environnement, des concurrents, des Organisateurs, des règles sanitaires spécifiques (P.), du public, des médias, etc.
- P. Les règles sanitaires spécifiques, seraient des règles complémentaires aux règles sanitaires françaises. Elles seraient définies par l'Organisateur en fonction des directives préfectorales.
Le cas échéant, elles seront disponibles sur le site www.salonnautiqueparis.com au plus tard le mardi 30 novembre 2021.

Ces règles sanitaires spécifiques ne seront pas une raison permettant d'annuler sa participation au Nautic Paddle 2021 et de demander le remboursement des coûts d'inscription.

- Q. L'organisateur se réserve la possibilité d'inclure un ou plusieurs classements complémentaires.
- R. La finale du circuit mondial APP (Association of Paddlesurf Professionals) se déroulera lors du Nautic Paddle. Les compétiteurs du circuit mondial APP disposeront de classements complémentaires.
- S. Les EXPOSANTS du Nautic 2021 disposeront de classements complémentaires.

2. PROGRAMME :

A l'exception des horaires où la présence des compétiteurs est obligatoire, les dates et heures communiquées le sont à titre indicatif. Le programme de la journée du dimanche sera précisé lors du briefing du samedi 4 décembre 2021 à 17h. Ce briefing se tiendra lors du Nautic – Salon Nautique International de Paris.

Samedi 4 décembre 2021 :

Invitation pour 2 personnes au Nautic, accessible avec votre billet d'inscription à la course :

- 10.00 à 16.30 : Confirmation des inscriptions dans les halls du Nautic.
Nb : la présence du participant est obligatoire pour la confirmation d'inscription.
- 10.00 à 17.00 : Chargement des planches dans les camions.
- 17.00 : Briefing compétiteurs (présence obligatoire) dans les halls du Nautic.
NB : le lieu précis du briefing, dans les halls du Nautic, sera précisé lors de la confirmation des inscriptions.

Dimanche 5 décembre 2021 :

- 05.45 : Ouverture des portes du Nautic, faisant office de vestiaires.
- 06.45 : Dernier départ de bus vers la Bibliothèque Nationale de France (BNF).
- 07.30 : Briefing des coureurs Quai de la Gare (BNF).
- 07.35 : Après instruction de la Direction de Course, mise à l'eau.
- 07.45 : Mise à disposition de la Direction de Course.
- 08.45 à 10.00 :
 - Arrivée Quai de Javel Bas.
 - Chargement des planches dans les camions.
 - Transfert vers le Nautic – Porte de Versailles.
- 11.30 : Brunch dans les halls du Nautic
- 13.00 Remise des prix/tirage au sort dans les halls du Nautic.
NB : lors de la remise des prix, les lots tirés au sort ne seront remis qu'à des personnes physiquement présentes avec leur dossard de course.

3. REGLES :

3.1 PREAMBULE

L'inscription au Nautic Paddle 2021 vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses règles.

La navigation sur la Seine est soumise à une réglementation appliquée rigoureusement.

- Trafic fluvial important (transports commerciaux, bateaux mouches, etc.).
- **Interdiction de naviguer en Stand Up Paddle sauf autorisation exceptionnelle.**
- Le cas échéant, Plan Vigipirate.
- Respect des règles sanitaires spécifiques.

Les pratiques de la baignade et de la natation sont interdites. Aussi, nous vous informons que, selon l'Agence Régionale de la Santé (ARS) d'Ile-de-France, la qualité de l'eau de la Seine reste insuffisante pour la pratique de la baignade, malgré de nettes améliorations.

Le respect des règles générales de navigation sur la Seine est obligatoire. Tout manquement, même en amont de l'épreuve, sera sanctionné par la disqualification immédiate des compétiteurs concernés.

Il appartient à chaque compétiteur de juger avec discernement de son aptitude technique et physique à prendre le départ et à rester en course en fonction des conditions climatiques et des conditions hydrologiques.

3.2 INFORMATIONS UTILES

La manche n°1, sur la Seine, se déroule majoritairement dans le sens du courant.

Relevés généralement constatés début décembre :

- T° de l'eau en degrés Celsius : de + 5° à + 11°
- T° de l'air en degrés Celsius : - 2° à + 10°
- Courant : de **1 à 3 nœuds** dans le sens de la course → amont (départ) vers aval (arrivée)
- Le vent, surtout lorsqu'il est fort, est globalement dans l'axe de la Seine → parcours vent arrière ou face au vent.
- Le port de bottillons néoprènes est recommandé.
- Un bout de remorquage de 5m est recommandé.

A titre exceptionnel, le trafic fluvial est partiellement ou totalement stoppé en fonction des

zones de course et des heures de passage des compétiteurs.

PARCOURS :

- Distances approximatives suivant le parcours retenu et les Divisions :
 - "LOISIR" → 11 km.
 - "PRO" → 14 km.
- DEPART = Bibliothèque Nationale de France → Point Kilométrique de la Seine = PK 166.
- ARRIVEE = Port de Javel Bas → Point Kilométrique de la Seine = PK 177.
- Passage OBLIGATOIRE du Pont d'Iéna avant 9.30 → Point Kilométrique de la Seine = PK 174.5.

ATTENTION : il est fortement recommandé de procéder à un bon échauffement avant de vous mettre à l'eau (mouvements, étirements, etc.). Nous attirons votre attention sur le fait que la chute dans une eau froide peut entraîner des complications d'ordre physiologique (hypothermie entre autres...).

Une quinzaine d'embarcations serviront à l'assistance des compétiteurs et à la Direction de Course. Un(des) « bateau(x) ponton » servira(ont) à accueillir les abandons. Il(s) se trouvera(ont) à l'arrière de la flotte.

Les bateaux de la Brigade Fluviale (Police) ne font pas partie du dispositif précité mais pourront être amenés à intervenir en cas de situations dangereuses et/ou urgentes. Leurs directives devront être suivies sans délai et sans restriction.

3.3 INSCRIPTION

3.3.1 Demandes d'inscription :

- Les demandes d'inscription devront être faites **entre le vendredi 17 septembre et le vendredi 1^{er} octobre 2021** via le site internet du Nautic 2021 : <https://www.salonnautiqueparis.com/fr> ou via le site du Nautic Paddle 2021 : <https://www.nauticpaddle.com>
- Les demandes d'inscription pourront comporter de 1 à 4 noms de compétiteurs. Les compétiteurs présents sur une même demande d'inscription pourront demander leur inscription dans la Division "PRO" ou dans la Division "LOISIR".
- 1 compétiteur ne pourra apparaître que sur une demande d'inscription. Il est donc interdit de faire une demande d'inscription dans la Division

“PRO” et une demande d’inscription dans la Division “LOISIR” et/ou de faire plusieurs demandes, individuelle ou collective.

3.3.2 Eligibilité des demandes d’inscription :

Si plus de 1 000 compétiteurs ont soumis à l’Organisateur une demande d’inscription, alors le **mardi 5 octobre**, un tirage au sort sera effectué pour attribuer les **900 places** mises à disposition pour le Nautic Paddle 2021.

NB : les 100 places restantes sont attribuées par le Nautic : à ses exposants, à ses partenaires, aux courses partenaires, aux journalistes et à ses invités.

3.3.3 Répartition des 900 places :

- **100 places** seront tirées au sort dans la **Division “PRO”**.
- **800 places** seront tirées au sort dans la **Division “LOISIR”**.
- Pour chacune des Divisions :
 - Si dans l’une des Divisions, le quota des places attribuées n’est pas atteint, les places disponibles seront prioritairement mises à disposition de l’autre Division.
 - Si la dernière demande d’inscription tirée au sort fait dépasser le quota prévu pour la Division concernée, les noms en dépassement seront placés au début de la liste d’attente de la Division, dans l’ordre où ils apparaissent sur la demande d’inscription.
 - Dans chacune des Divisions, 30% de places supplémentaires seront tirées au sort pour créer les listes d’attentes.
 - Soit 30 places pour la Division “PRO”.
 - Soit 240 places pour la Division “LOISIR”.

Si la dernière demande d’inscription tirée au sort fait dépasser le quota prévu pour la Division concernée, les noms en dépassement seront ajoutés à la liste d’attente de la Division, dans l’ordre où ils apparaissent sur la demande d’inscription.

 - Pour chacune des listes d’attentes, l’ordre du tirage au sort définira l’ordre de la liste d’attente.
- Les listes des **100 places** attribuées pour la **Division “PRO”** et des **800 places** attribuées pour la **Division “LOISIR”** seront disponibles à compter du **jeudi 7 octobre** via le site Internet du Nautic 2021 : <https://www.salonnautiqueparis.com/fr> ou via le site du Nautic Paddle 2021 : <https://www.nauticpaddle.com>

- Un e-mail de confirmation sera envoyé à chaque concurrent sélectionné afin d'accéder à l'étape de confirmation et de paiement de l'inscription. Seuls les dossiers complets comprenant toutes les pièces jointes ainsi que le paiement de 70€ TTC seront pris en compte.
- Chaque compétiteur éligible pour participer au Nautic Paddle 2021 devra confirmer individuellement et complètement son inscription via le site du Nautic : <https://www.salonnautiqueparis.com/fr> ou via le site du Nautic Paddle : <https://www.nauticpaddle.com> avant le **mercredi 20 octobre minuit**.
Seuls seront pris en compte les dossiers complets avec les pièces jointes accompagnés du paiement : 70€ TTC.
- Une fois que le paiement de l'inscription aura été effectué, la place sera **réservée** pour la demande d'inscription considérée.
En conséquence l'Organisateur conservera les frais d'inscription en cas d'annulation, pour quelque cause que ce soit.
- Pour chacune des Divisions, **les places non confirmées avant le 20 octobre minuit seront automatiquement réallouées aux compétiteurs placés sur la liste d'attente.**
- Les compétiteurs qui récupèrent des places réallouées seront prévenus par mail. Ils disposeront après envoi du mail de **8 jours calendaires** ou, lorsqu'il ne reste plus 8 jours calendaires, au plus tard le vendredi 3 décembre à 14h pour confirmer individuellement et complètement leur inscription.
Passé ce délai de 8 jours, pour chacune des Divisions, les places non confirmées seront automatiquement réallouées aux compétiteurs placés sur la liste d'attente.
- Dans chaque Division, les places éventuellement disponibles après le vendredi 3 décembre à 14h seront réallouées à partir du **samedi 4 décembre 16.30**, directement au point de confirmation des inscriptions sur le Nautic.
NB : les dossiers devront être complets.

3.4 CATEGORIES → DIVISIONS

En fonction de leur niveau de pratique, les participants du Nautic Paddle 2021 émettent un souhait d'inscription pour la "Division PRO" ou pour la "Division LOISIR". L'Organisateur du Nautic Paddle 2021 validera, avant le tirage au sort du mardi 5 octobre, la Division dans laquelle les compétiteurs sont admis à courir. La décision de l'organisateur sera sans appel.

3.4.1 : Règles de classement des compétiteurs :

- Les compétiteurs ayant été classés dans les 10 premiers de la "Division LOISIR" lors des éditions 2013 ou 2014 ou 2015 ou 2016 ou 2017 ou 2018 ou 2019 du Nautic Paddle seront automatiquement enregistrés dans la "Division PRO".
- Les compétiteurs ayant été classés dans les 50 premiers de la "Division PRO" des éditions 2013 et/ou 2014 et/ou 2015 et/ou 2016 et/ou 2017 et/ou 2018 et/ou 2019 du Nautic Paddle seront automatiquement enregistrés dans la "Division PRO".
- **L'article 3.4.1 s'applique quel que soit l'âge des compétiteurs.**

3.5 REGLES DE COURSE

3.5.1 Lors des briefings seront précisés :

- Les procédures de départ.
- La ligne de départ.
- Les parcours et les éventuelles marques de parcours en fonction des différentes "Divisions".
- Dispositions particulières liées à la navigation sur la Seine.
- La ligne d'arrivée.
- Les éventuelles règles sanitaires.

3.5.2 Règles spéciales :

La Direction de Course du Nautic Paddle 2021 est en liaison permanente avec le Service de Navigation de la Seine et la Police Fluviale. En conséquence, elle peut à tout moment, en particulier pour des raisons de sécurité, prendre des dispositions différentes de celles annoncées lors des briefings.

Sauf instruction contraire, la navigation sur la Seine se fait uniquement sur la moitié droite du fleuve.

- **Avant le départ :**
 - La mise à l'eau des SUP ne se fera qu'après autorisation de la Direction de Course.
- **Après l'arrivée :**
 - La traversée de la Seine pour rejoindre la rive gauche et le Quai d'accueil pour la sortie de l'eau ne se fera qu'après autorisation de la Direction de Course.
- Il est **FORMELLEMENT INTERDIT** de s'apponter à quelque support que ce soit (péniche, Quai, amarre, etc.).

Le non-respect de ces directives entraînera la disqualification des participants concernés. Ils seront classés DSQ (Disqualified).

- Tous les compétiteurs qui se situeront **en amont du Pont d'Iéna après 9h30** seront automatiquement récupérés par les bateaux d'assistance et classés DNF (Did Not Finish).
- Pour des raisons de sécurité, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- **En cas d'abandon, faire des signaux de détresse** (2 bras au-dessus de la tête avec mouvement montant - descendant) et signaler votre abandon à un bateau d'assistance à la 1^{ère} occasion possible, ou à un autre compétiteur qui pourra faire passer l'information. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).
- **Les règles du bon sens nautique s'appliquent totalement.** Vous devez porter assistance à toute personne en difficulté puis prévenir aussi rapidement que possible l'Organisation.
- Lors du passage de la ligne d'arrivée, le compétiteur ne peut être à genou ou allongé sur sa planche. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 1'.
- Les participants pourront être équipés d'un « tracker ». Dans ce cas, le port du tracker sous le dossard ou à la cheville est obligatoire.

4. CLASSEMENTS :

4.1 LES DIFFERENTS CLASSEMENTS

Pour les Divisions PRO et LOISIR, chacun des classements sera établi à partir d'une extraction des classements respectifs de chacune des Divisions.

➤ **Division PRO :**

- Classement PRO Scratch → toutes les compétitrices et tous les compétiteurs de la Division PRO.
- Classement PRO Woven → toutes les femmes de la Division PRO.
NB : les femmes sont classées dans les 2 classements PRO.
NB : il n'y a pas de classement junior dans la Division PRO.

➤ **Division LOISIR :**

- Classement LOISIR Scratch → toutes les compétitrices et tous les compétiteurs de la Division LOISIR.
- Classement LOISIR Woven → toutes les femmes de la Division LOISIR.
- Classement LOISIR Juniors (-15 ans) → toutes les Juniores et tous les Juniors de la Division LOISIR.
NB : les juniors sont classés dans les classements LOISIR Scratch et LOISIR Juniors.
NB : les juniores sont classées dans les classements LOISIR Scratch, LOISIR Women et LOISIR Juniors.
NB : il n'y a pas de classement LOISIR juniores.

➤ **APP :**

- Classement APP men.
- Classement APP women.

➤ **EXPOSANTS du Nautic 2021 :**

- Classement PRO EXPOSANTS 2021 du Nautic.
- Classement LOISIR EXPOSANTS 2021 du Nautic.
- Classement par équipe des EXPOSANTS du Nautic 2021.
 - ⇒ Le classement par équipe des EXPOSANTS du Nautic 2021 sera établi uniquement dans la Division LOISIR.
 - ⇒ Le classement par équipe des EXPOSANTS du Nautic 2021 sera établi en additionnant le rang obtenu dans la Division LOISIR de 4 compétiteurs de l'équipe. L'équipe qui aura le moins de point sera déclarée vainqueur et ainsi de suite.
 - ⇒ Si une équipe se compose de moins de 4 compétiteurs alors 1 000 points seront ajoutés pour chaque compétiteur manquant.
 - ⇒ Aucun classement des EXPOSANTS du Nautic 2021 ne sera établi

pour les compétiteurs de la Division PRO

➤ **Autres Classements :**

- Le cas échéant, des classements spécifiques pourront être créés. Une annexe précisera leurs modalités au plus tard lors de la confirmation des inscriptions.

4.2 ATTRIBUTION DES POINTS

4.2.1 Attribution des points pour les Divisions PRO et LOISIR :

Pour chacune des Divisions :

- Le 1^{er} reçoit 1 point.
- Le 2nd reçoit 2 points.
- Ensuite chaque compétiteur reçoit le nombre de points correspondant à sa place.
- Abandon (DNF) = nombre d'arrivées de la Division + 1 point
NB : tous les concurrents situés en amont du pont d'Iéna après 9.30 seront classés DNF.
- Disqualifié (DSQ) = nombre de partants de la Division.
 - Pour chaque Division, le nombre de partant est établi à partir du nombre de compétiteur ayant confirmé leur inscription le samedi 4 décembre.
- Non Partant (DNS) = nombre d'inscrits de la Division.
 - Pour chaque Division, le nombre d'inscrit est établi à partir du nombre de compétiteur étant inscrit à l'épreuve, y compris ceux n'ayant pas confirmés leur inscription le samedi 4 décembre.

5. LOGISTIQUE

5.1 STAND UP PADDLE

Pour les compétiteurs qui le souhaitent : les Stand Up Paddle seront chargés au Nautic, ailerons et leash démontés, dans les camions de l'organisation le samedi 4 décembre 2021 de 10.00 à 17.00 (jour de confirmation des inscriptions).

Les Stand Up Paddle devront être identifiés par chaque participant avec les stickers fournis lors de la confirmation des inscriptions – positionnés sur le pont avant.

Si housse de protection, celle-ci devra être également identifiée par chaque participant avec les stickers fournis lors de la confirmation d'inscription.

Pour les compétiteurs qui le souhaitent : après l'arrivée de la course au Port de Javel Bas, aileron et leash devront être démontés avant que le SUP ne soit rechargé dans le camion pour être rapporté au Nautic.

5.2 PAGAIES ET ACCESSOIRES

Les compétiteurs gèrent leurs pagaies et leurs accessoires (ailerons, leash, tournevis, etc.). Lors du transport dans les bus, les pagaies devront être stockées dans les coffres des bus.

Les compétiteurs doivent garder avec eux leur aileron et leur leash (prévoir un tournevis). Ceux-ci ne pourront être fixés qu'après le déchargement des camions, le dimanche matin, Quai de la Gare (BNF).

5.3 SAC ET EFFETS PERSONNELS

Vous pouvez disposer d'un sac contenant vos effets personnels (vêtements pour vous changer après l'arrivée, tournevis, aileron, leash, eau, bout de remorquage, barres énergétiques, coupe-vent, etc.).

Ce sac devra être identifiable grâce à l'apposition du sticker remis lors de la confirmation des inscriptions (à coller autour de la sangle de portage).

ATTENTION : le dimanche, ce sac pourra voyager :

- Dans les bus de l'organisation avec son propriétaire pour le trajet du Nautic au Quai de la Gare (BNF).
- Dans les camionnettes de l'Organisation durant la course : du Quai de la Gare (BNF)

au Quai de Javel Bas.

NB : ne rien laisser dans les bus, ils ne repartent pas tous à l'arrivée !

- Il sera récupéré par chaque concurrent dès son arrivée Quai de Javel Bas. Les camionnettes de l'organisation seront stationnées dans la zone d'arrivée.
- Les sacs non récupérés Quai de Javel Bas seront rapportés au Nautic.

6. JURY & RECLAMATION

Le jury est composé de 3 membres de l'Organisation du Nautic Paddle 2021. Il se réunira après toute réclamation de la Direction de Course et/ou d'un Concurrent.

- Les réclamations devront être communiquées par écrit à la Direction de Course avant 11.00 le dimanche 5 décembre.
- Les réclamations concernant l'établissement des différents classements seront recevables jusqu'à 17.00 le lundi 6 décembre 2021.

Toute réclamation hors délai sera jugée irrecevable.

Les décisions du jury sont à sa discrétion et sans appel. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve y compris pour les éditions suivantes.

7. DIVERS

7.1 QUESTIONS FREQUENTES

J'entre comment au Nautic ?

Votre billet de participation à la course vous donne accès au Nautic, pour 2 personnes le samedi 4 décembre (10h à 19h) et/ou le dimanche 5 décembre (10h à 19h) 2021.

Comment je stationne au Nautic ?

Possibilité de pénétrer en voiture dans l'enceinte du parc des expositions pour déposer votre matériel :

- Si vous êtes seul → un accès "1 heure" vous permettra de rentrer votre véhicule pour décharger votre équipement. Le véhicule devra ensuite sortir du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.
- Si vous êtes au moins 2 compétiteurs → à partir du samedi 4 décembre 10h, un "badge parking" vous permettra de stationner votre véhicule dans l'enceinte du Parc

des Expositions jusqu'au dimanche 5 décembre 19h.

Attention : pour des raisons de sécurité, depuis mars 2017, pour tous les véhicules, l'accès au Parc des Expositions de la Porte de Versailles ne peut se faire qu'après un préenregistrement sur le site Internet de Viparis (exploitant de la Porte de Versailles). Les modalités précises de ce préenregistrement seront précisées, avant le 30 novembre 2021, via le site du Nautic : <https://www.salonnautiqueparis.com/fr> ou via le site du Nautic Paddle : <https://www.nauticpaddle.com>

Jusqu'à quand puis-je laisser ma planche au Nautic ?

Les SUP pourront être stockés du samedi 4 décembre - 10.00 au dimanche 5 décembre - 19.00. Le lieu de stockage sera précisé lors de la confirmation des inscriptions.

Comment mes amis peuvent-ils suivre la course sur la Seine ?

- Paris est calme à 8h le dimanche matin en décembre. Cependant les Quais de Seine ne sont pas tous ouverts à la circulation et le stationnement est rarement possible. Des points de rendez-vous seront communiqués lors du briefing !
- Si au départ à la BNF, il n'y a pas de problème particulier pour les parkings, à l'arrivée (Port de Javel Haut), le nombre de place de stationnement est limité à une trentaine. Nous vous recommandons de prendre vos dispositions en conséquence.
- Le Vélib' (ou autres) est une bonne solution. Autonomie, calme et balade au rythme des SUP dans un Paris encore endormi à l'heure où le soleil s'éveille !

Je viens avec un accompagnateur ?

Si vous envisagez de venir accompagné(e) et que vous souhaitez que la (ou les...) personne(s) qui vous accompagne(nt) puisse(nt) accéder au Nautic et/ou participe(nt) avec vous au BRUNCH du dimanche 5 décembre, servi sur le Nautic, merci de bien vouloir nous le signaler en faisant l'inscription en ligne avant le 20 novembre via le site du Nautic : <https://www.salonnautiqueparis.com/fr> ou via le site du Nautic Paddle : <https://www.nauticpaddle.com>

A noter que pour le brunch, l'accompagnateur devra s'acquitter d'un ticket d'entrée de 25€ TTC.

7.2 ADRESSES UTILES

- **Nautic – Salon Nautique International de Paris - 4 au 12 décembre 2021**
Parc des Expositions de la Porte de Versailles | 75015 Paris
- **Organisateur :**
Nautic Festival S.A.
10 Quai d'Austerlitz | 75013 Paris

5 DEC 2021

PARIS



➤ **Départ du Nautic Paddle 2021 :**

Port de la Gare – Escales Bibliothèque – PK 166 – Rive Gauche, entre le pont de Tolbiac et la passerelle Simone de Beauvoir – Paris 13^{ème}.

Accès au Quai via « allée Arthur Rimbaud ».

➤ **Arrivée du Nautic Paddle 2021 :**

Port de Javel Bas – Escales de Javel, parc André Citroën – PK 177 – Rive Gauche, entre le pont Mirabeau et le pont du Garigliano.

Accès au Quai via « Quai d'Issy-les-Moulineaux ».

➤ **Brunch (à partir de 11h30) & douches dimanche 5 décembre** au Nautic.

Parc des Exposition de la Porte de Versailles

75015 Paris

➤ **Renseignements et informations :**

nauticpaddle@nauticfestival.com